

Initiatives ministérielles

changer la carte électorale sans avoir pris un certain temps de réflexion. Cela pourrait avoir des effets néfastes, on le sait bien.

Il y a eu des effets néfastes par le passé, on le sait bien, lorsque, la carte électorale ayant changé, les gens ont été obligés de se réadapter à une nouvelle circonscription. Comme on le sait, ce n'est qu'après des années d'acquis qu'on peut bâtir un comté comme celui de Québec-Est.

Je ne suis pas en désaccord avec la proposition de la révision des limites des circonscriptions électorales, parce qu'effectivement dans ce cas-ci, la proposition est d'ajouter Loretteville, et j'en suis très heureux.

● (1640)

Il est évident que pour changer les limites électorales, cela prend quand même plus de temps que 12 mois; cela prend au moins deux ans. Ce sont des réflexions assez sérieuses qui doivent être entamées. On sait que la seule raison pour laquelle on discute de cette motion proposée par le Parti réformiste concernant cette révision en 12 mois, c'est parce qu'il voudrait évidemment profiter d'un changement des circonscriptions le plus tôt possible. Douze mois! Aux prochaines élections, ils pourraient peut-être même... On le sait, ils espèrent gagner d'autres sièges.

Mais je pense de toute façon qu'il faut quand même prendre deux ans, minimum, pour examiner ces changements de limites et que cela donnerait au Parti réformiste un peu plus de temps pour affiner leurs tactiques parlementaires, de sorte que, lorsque les changements de limites électorales arriveront, ils pourront peut-être vraiment gagner de nouveaux députés. Dans l'état actuel du Parti réformiste, il risque au moment des élections de perdre certains de ses membres les plus importants.

Pour conclure, je trouve cette loi fort importante, mais il nous faut quand même 24 mois pour faire en sorte que la révision se fasse avec équité et justice. Je vous remercie de votre attention.

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Non!

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre): Monsieur le Président, la réforme d'une carte électorale, que cette réforme touche le Canada ou le Québec, résulte toujours de décisions qui pourraient être basées sur une logique démographique et sur un certain équilibre des frontières géographiques, et n'en échappe pas moins à ce que l'on peut appeler «la touche politique». C'est bien la «magic touch» qui peut expliquer certains découpages et bien loin de moi l'idée de m'en scandaliser.

Comme vous le savez, monsieur le Président, je représente depuis le 25 octobre dernier le comté de Laval-Centre. Laval, deuxième ville en importance au Québec, compte actuellement sur son territoire trois comtés fédéraux dont la dénomination d'ailleurs est d'une implacable logique. À l'est, Laval-Est; au centre, Laval-Centre et à l'ouest, je vous le donne en mille, monsieur le Président, Laval-Ouest. Cette actuelle délimitation des circonscriptions fédérales en territoire lavallois a corrigé pour le mieux une situation antérieure un peu aberrante dans laquelle le comté de Laval-des-Rapides était situé en partie en territoire lavallois et en partie en territoire montréalais. Ce comté magnifique était séparé, quel horrible mot, ce comté magnifique était séparé par la Rivière-des-Prairies, rivière qu'on ne pouvait traverser à la nage. À cette époque, la Rivière-

des-Prairies n'était pas un modèle de dépollution et ce n'est pas encore le cas.

Pour aller voir son député, nous avons deux choix: ou bien le pont ou bien la télévision. Remarquez que durant ces années, la députée de Laval-des-Rapides a occupé votre fauteuil et a assumé cette fonction de façon brillante. C'était comme vous une vedette du petit écran. Cependant, quand je regarde l'actuel découpage du territoire lavallois qui est proposé par la réforme dont le projet C-18 demande la suspension, je m'étonne du maintien de quelques curieuses encoches, et pour vous tenir en haleine, j'y reviendrai à la fin de mon exposé.

Le débat actuel repose non pas sur la nécessité de revoir le découpage de la carte électorale fédérale mais plutôt sur la nécessité de précipiter un tel débat vers l'acceptation de recommandations de modifications parfois sommaires, parfois substantielles de la carte électorale.

● (1645)

Selon le professeur Bernard, politologue émérite à l'Université du Québec à Montréal, il est impossible de constituer plusieurs circonscriptions électorales identiques. Certains auront plus d'électeurs riches, d'autres, plus d'électeurs ruraux. Une répartition inégale de certaines catégories d'électeurs entre les circonscriptions avantagera certains partis au détriment des autres.

Laval est une région dont la superficie totale dépasse à peine 250 kilomètres carrés. Pourtant, dans ce petit territoire habite une population de quelque 315 000 habitants. Le tiers de la population active occupe un emploi à l'extérieur de l'île.

Est-ce que les trois comtés de Laval se ressemblent? Non, monsieur le Président. Des trois comtés, Laval-Centre est sans contredit le plus urbanisé et, somme toute, le moins riche.

Composé d'une majorité de ménages locataires, Laval-Centre est sans aucun doute le comté qui célèbre la Fête du Canada en déménageant. À preuve, entre 1988 et 1991, 50 p. 100 de la population de Laval-Centre avait changé d'adresse. Je pense bien que dans le comté voisin de Laval-Ouest, le comté du ministre du Patrimoine, le 1^{er} juillet est peut-être bien célébré autrement.

La réalité socio-économique de Laval-Centre est la plus faible de la région. Si la population est un peu moins scolarisée, le nombre important de personnes seules et de familles monoparentales a comme conséquence un taux de pauvreté tel que près de 20 p. 100 des individus vivant dans Laval-Centre se retrouvaient, en 1990, sous le seuil de la pauvreté.

S'imaginer qu'il est possible de créer des comtés égaux à Laval, c'est bien sûr de l'utopie.

Je n'ai aucune difficulté à dire, comme le professeur Bernard, que le désir de réduire les inégalités entre les circonscriptions électorales, tout en préservant les avantages qui en découleraient pour leur parti, a créé et n'a pas fini de créer, des problèmes importants aux législateurs.

La touche politique a longtemps justifié la présence d'une rivière comme lien important entre les deux parties du comté de Laval-des-Rapides. Cette même touche peut sans doute expliquer que la frontière entre Laval-Est et Laval-Centre, frontière que tous les gens de Laval connaissent, il s'agit du boulevard des Laurentides, cette frontière, donc, s'interrompt brusquement, imaginez où, entre deux lignes de transport de l'Hydro-Québec.